RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ALLIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N° 112/2026

Séance du 12 octobre 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 15
Absents excusés :0
Absents : 0

Nombre de suffrages :
Exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
06/10/2026

Date d'affichage
13/10/2026

OBJET

Demande fonds de concours au titre de l'année 2026-Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Alban DESGRAIS, Jean-François BURLOT, Vincent ROY, Jean-Marc BOUZIN, Paul-Henri DUBROUILLET, Bruno d'ALANÇON et Mesdames Sylvie RICHARD, Valérie DILON, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE, Maguy SOIGNEUX, Aurélie MURE,

Etaient absents :
Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séance : Aurélie MURE

Ayant eu connaissance que la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne a prévu une enveloppe de 600 000€ sous la forme de fonds de concours au profit de 60 communes membres. Ce soutien permettra d'accompagner financièrement les communes dans leurs opérations d'investissement.
Notre commune pourrait donc bénéficier d'un fonds de concours de 16 227€.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter une partie de cette enveloppe comme suit :

- Budget Commune de Broût-Vernet :
 Opération « Travaux de voirie 2026 » : 15 841, 35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de solliciter la demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Commune St-Pourçain Sioule Limagne comme suit : Budget Commune de Broût-Vernet, Opération « Travaux de voirie 2026 » : 15 841, 85 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Fait à Broût-Vernet,

Le Maire,

MAIRIE DE BROUT-VERNET 03110

Le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire le……..

- Après mise en ligne sur le site de la commune le……..
- Apres transmission au contrôle de légalité le……